

GUESCHART SAEP

Amiens, le 5 mars 2020

MONSIEUR LE PRESIDENT

GUESCHART SAEP  
rue du chateau d'eau

80150 GUESCHART

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Type	Code	Nom	Prélevé le :
Prélèvement	00107746		mardi 25 février 2020 à 09h54
Unité de gestion	0079	GUESCHART SAEP	par : 2AL
Installation	UDI 000865	GUESCHART BOUFLERS UDI	Type visite : D2
Point de surveillance	S 0000001568	CENTRE BOURG	Commune : NEUILLY-LE-DIEN
Localisation exacte	3 RUE DU CAHET 80150 NEUILLY-LE-DIEN MITIGEUR CUISINE		

inférieure supérieure inférieure supérieure

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LDAR DE L'AISNE

Type de l'analyse : D2

Code SISE de l'analyse : 00107857

Référence laboratoire : H\_CS20.2368.4

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
<b>COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS</b>					
Chlorure de vinyl monomère	<0,2 µg/L		0,50		
<b>DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES</b>					
Acrylamide	<0,10 µg/L		0,10		
Epichlorohydrine	<0,05 µg/L		0,10		
<b>FER ET MANGANESE</b>					
Fer total	<5 µg/L				200,00
<b>HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU</b>					
Benzo(a)pyrène *	<0,0025 µg/L		0,01		
Benzo(b)fluoranthène	<0,0025 µg/L		0,10		
Benzo(g,h,i)pérylène	<0,0025 µg/L		0,10		
Benzo(k)fluoranthène	<0,0025 µg/L		0,10		
Fluoranthène *	0,0153 µg/L				
Hydrocarbures polycycliques aromatiques (4 substances)	<0,0025 µg/L		0,10		
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,0025 µg/L		0,10		
<b>OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.</b>					
Antimoine	<0,5 µg/L		5,00		
Cadmium	<0,5 µg/L		5,00		
Chrome total	<0,5 µg/L		50,00		
Cuivre	0,007 mg/L		2,00		1,00
Nickel	<0,5 µg/L		20,00		
Plomb	<0,5 µg/L		10,00		
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>					
Nitrates (en NO3)	37,6 mg/L		50,00		
Nitrites (en NO2)	<0,010 mg/L		0,50		
<b>SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION</b>					
Bromoforme	2,5 µg/L		100,00		
Chlorodibromométhane	1,4 µg/L		100,00		
Chloroforme	<1,0 µg/L		100,00		
Dichloromonobromométhane	<1,0 µg/L		100,00		
Trihalométhanes (4 substances)	3,9 µg/L		100,00		

**Conclusion sanitaire ( Prélèvement N° : 00107746)**

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour la Préfecture et par délégation,  
l'Ingénieur du Génie Sanitaire

  
Jérôme Veyret

  
ARRIVÉ LE  
23 MARS 2020

SIAEP de GUESCHART